



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

**Unité départementale de la Marne**

Reims, le 21/12/2021

**Référence :** SM1 LJ/LT n° D3 u 2021-1164

Affaire suivie par Lynda TIPHAINE

Tél : 03 26 77 33 50

Courriel : ud51.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Objet : demande de permis de construire

Vos réf. : affaire suivie par Géraldine CANDUZZI

Direction Départementale des Territoires  
40 Boulevard Anatole France  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Par lettre citée en référence, vous m'avez transmis pour avis le dossier de demande de permis de construire référencé :

Dossier : PC 051 356 21 B0002

Demandeur : SAS CPES Lac de Cloyes 3  
représentée par Monsieur Jean-François PETIT

Adresse des travaux : Lieu-dit La Motte  
51290 MONCETZ L'ABBAYE

Déposé en mairie le : 28/10/2021

Le dossier prévoit la construction d'une centrale photovoltaïque mixte (au sol et flottante) sur les parcelles de la commune de Moncetz-l'Abbaye référencées ZA 8, 9, 10, 11 et 12.

Le projet se situe dans le périmètre d'anciennes carrières qui ont fait l'objet de cessations d'activité conformément au code de l'environnement et au code minier.

L'inspection des installations classées n'a pas de remarque particulière à émettre sur la demande de permis de construire.

P/le Chef de l'unité départementale de la Marne  
Le Chef de la 1<sup>ère</sup> subdivision de la Marne,

JONVAL Lorette  
2021.12.21  
10:10:40 +01'00'

Lorette JONVAL